

Conseil Municipal du 26 juin 2008

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Étaient présents : Mmes Drouineau, Evrard, Nivelais, Sepré, Ms Aim, Buon, Clément, Faucher, Gros, Guengard, Lecomte, Ledru, Merouze

Absentes excusées : M Esnault procuration à M Buon

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Mises aux normes

- Electricité : seul le devis de l'entreprise ESELEC à Yvré est parvenu. L'entreprise de M MENARD s'excuse de ne pouvoir établir un devis en raison de son actuelle charge de travail. D'autres entreprises vont être contactées.
- Mezzanine de l'église : après avis de la commission et à la suite des venues (ou contacts) des sociétés de contrôle, au regard de la législation sur la sécurité et des difficultés de réalisations des travaux de diagnostic solidité, il apparaît que la mezzanine est inadaptée pour recevoir du public. La commission va étudier la fermeture de l'accès à la mezzanine. Des devis pour la mise en place d'une porte vont être demandés.
- Chauffage de l'église : des devis sont en cours sur les radiants (devis ESELEC parvenu sur cette seule partie) et la mise en conformité gaz.
- Le conseil valide l'idée d'adresser un courrier de remerciement à chaque entreprise non retenue.

2. Carrefour de La Roche, PLU, chemin des Noyers, miroirs, école

- La demande de subvention pour le carrefour a été déposée auprès de M CLEAC'H.
- Le conseil général a été avisé de la décision d'enfouir les réseaux à La Roche.
- M Dewailly, urbaniste, a été contacté pour la révision du PLU (son prix lui sera demandé). Le travail de révision débutera en septembre prochain.
- Le 3 juillet prochain, une pelleteuse de l'entreprise CORDIER sera présente sur le chemin pour le rendre carrossable. Le coût de la pelleteuse est de 40 € ht de l'heure. En outre le maire a négocié le dépôt gratuit de 6 ou 7 camions de matériaux concassés.
- Les riverains de la rue du soleil souhaitent l'implantation d'un miroir au droit de la sortie de la rue sur la grande rue ainsi qu'un espace interdit au stationnement pour permettre la sortie des véhicules en toute sécurité. Les habitants de la maison, au bout de la grande rue côté Ardenay, ayant appartenu à M Thierry Boulay souhaitent pour les mêmes raisons l'installation d'un miroir. M le Maire précise que le coût d'un miroir est de 200 à 219 €. Le conseil décide à l'unanimité l'installation des miroirs et la matérialisation de l'interdiction de stationner demandées.
- Pour permettre aux parents de déposer en sécurité leur enfant handicapé, une place « réservée handicapé » sera délimitée à la sortie de l'école maternelle à la sortie du bourg. M Lecomte va étudier cette implantation.

3. Réunions

- Communauté de communes ; compte-rendu de la dernière réunion par M Gros.
- SMIRGEOMES : compte-rendu de la dernière réunion par M Gros et présentation du rapport annuel.
- Pays du Perche Sarthois : compte-rendu de la dernière réunion par M Gros.
- Centre social cantonal : compte-rendu de la dernière réunion par M Guengard (mise en place du conseil d'administration, modifications tarifaires...).

- Syndicat du Due et du Narais : compte-rendu de la dernière réunion par Mme Drouineau (embauche à temps partiel d'un technicien de rivière, travail à venir sur les priorité des travaux, participation des riverains aux coûts de ces travaux réalisés pour leurs comptes...).
- Epandage des boues : Mme Drouineau précise l'état d'avancement de ce dossier.
- SIVOS Ardenais, Nuillé, Soultré : compte-rendu de la dernière réunion par M le Maire, Aim, Lecomte et Faucher ; redéfinition des horaires de travail des ATSEM validée par tous les intéressés, refus de placer les 2 heures « Darcos » en raison de l'incompatibilité de cette réforme avec le transport scolaire, la nécessaire pause prandiale, le fait que les enfants seraient sans surveillance pendant ¼ heure lors de cette pause.
- Référent sécurité routière : compte-rendu de la dernière réunion par M Aim. Il en ressort notamment qu'il est judicieux d'étudier des aménagements dans le bourg pour limiter les causes d'accidents et que la Sécurité Routière dispose d'un budget pour mener des actions de sensibilisation dans les écoles ou la mise en place du permis à 1 € par jour.

4. Ecoles

- M le Maire lit une lettre rédigée sur cette réforme par des enseignants de Montfort.
- Le conseil décide à l'unanimité d'adresser une lettre au Ministre sur les difficultés rencontrées par notre commune à la suite de cette réforme.
- Les travaux du sol (sable) de l'école maternelle derrière la mairie auront lieu du 15 au 30 juillet.

5. Logements

- PLATS de La Roche: Mme Drouineau fait le compte rendu de la réunion avec Mme Pissot du centre social et M locataire. Elle liste les travaux à réaliser (hotte, éclairage extérieur, grenier à nettoyer, assainissement à revoir, fuite d'eau à réparer, toiture à réviser). Le centre social se charge des travaux de peinture. La commune fournira la fibre de verre et la peinture.
- La commission d'attribution est mise en place. Elle est confiée, à l'unanimité, à M Lecomte accompagné de M Aim et Buon.
- PLA ; à la suite du départ des anciens locataire le logement est vide ; La commission bâtiments ira sur place pour définir les travaux à envisager.
- Bail : en raison des retard dans la rédaction de baux le cabinet notarial Chérubin-Lecomte ne facturera pas ses honoraires.

6. questions diverses

- Commission d'appel d'offres : Elle se réunira le 29 juillet à 14 heures. Elle sera composée de M le Maire entouré de Mme Drouineau, Ms Buon, Gros, Lecomte et Ledru.
- M le Maire demande au conseil son avis sur la lettre de la mairie d'Allonnes relative au maintien des services publics. Le conseil décide à l'unanimité de rédiger un texte rappelant son attachement au maintien des services publics.
- Terrain communal/demande de M et Mme Fouilleul ; M le Maire et M Guengard se sont rendus sur place et ont effectué des recherches. Ce terrain non constructible a été acquis par la commune en 1950 dans le cadre d'un échange. Il ressort des débats que ce terrain présente une certaine utilité pour la commune. M le Maire et M Guengard rencontrerons M et Mme Fouilleul.
- Correspondant « épidémie » ; M le Maire est nommé à l'unanimité à ce poste.
- Mme Nivelais explicite au conseil sa proposition de mettre disposition des habitants un tableau recensant les personnes se rendant à des activités. Ce tableau rendrait possible l'accès à des activités pour des habitants sans moyen de transport et permettrait un co-voiturage.

- Futur site d'accueil « ville-soultre » : M Ledru expose au conseil les possibilités de ce système et invite des conseiller(e)s à le visiter pour donner leur avis et leurs idées.
- Matériel roulant communal ; M le Maire précise, après avoir fait l'historique de ces matériels et présenté leur état actuel, que les employés communaux priorisent l'acquisition d'un tracteur. Un débat s'instaure autour des paramètres de choix à retenir. Les opportunités d'achat seront recherchées.
- Débroussailleuse ; M le Maire fait part au conseil que le moteur de la débroussailleuse est définitivement hors service et qu'il convient de la remplacer. Les employés communaux vont essayer différents modèles pour faire leur choix.
- Lettre de remerciement : M le Maire lit une lettre de remerciements de Mme Perramayou qui félicite le conseil pour la qualité de la restauration de la porte de la chapelle Ste Anne.
- Secrétariat : M le Maire indique que Mme Séné sera remplacée pendant ses congés du 21/07 au 08/08 par Mme Guyon.
- Permanences d'été ; M le Maire indique que pendant son absence du 03/07 au 26/07 il sera remplacé par un(e) adjoint(e).
- Départ des enseignants ; une manifestation de remerciements est organisée le mardi 1^{er} juillet.
- Bric à brac : M le Maire rappelle que le comité des fêtes organise un bric à brac autour de la traditionnelle course cycliste de mi-août.
- Le tour de France cycliste alternatif ALBERTOUR sera reçu à Soultré le 13 juillet. Une collation sera servie aux coureurs. Les achats nécessaires seront réalisés par des membres du conseil ; Mmes Drouineau et Nivelais ou M Buon.
- M le Maire rapporte au conseil son entrevue, en compagnie de M Guengard, avec les acquéreurs des terrains et installations de M et Mme Godailler. Les acquéreurs, qui ne voient pas d'objection au reclassement (d'une partie du terrain acheté incluse dans le périmètre du lotissement) prévu dans la révision à venir du PLU, ont l'intention de créer un gîte et de proposer une pension pour chevaux avec coaching.
- M le Maire rapporte au conseil son entrevue avec un représentant de Total France. Cette entreprise pourrait proposer de raccorder le village au réseau de gaz de ville. A suivre.

La séance est levée à 11H 04

Prochain conseil ; date à fixer en septembre